

Note de position de la société civile membre du Groupe Multipartite de l'ITIE Sénégal à la suite du rapport CIVICUS Monitor

Mars 2024

Cette note vise à clarifier la situation particulière de la société civile membre du Groupe Multipartite (GMP) de l'ITIE Sénégal, dans un contexte national pré-électoral marqué par des tensions politiques et des restrictions aux libertés civiles.

Le rapport publié en mars 2024 par le **CIVICUS Monitor**, intitulé « *Aperçu des restrictions récentes aux libertés civiles – Sénégal* », s'inscrit dans un **contexte pré-électoral tendu** au Sénégal, marqué par :

- Le **report de l'élection présidentielle** initialement prévue en février 2024,
- Les **manifestations réprimées** ayant conduit à des morts, des blessés et de nombreuses arrestations,
- Une **détérioration de l'espace civique** (liberté d'expression, liberté de la presse, droit de manifestation).

Le rapport couvre **principalement les événements de 2023 à février 2024**, avec un retour sur des faits importants depuis **mars 2021**, notamment les manifestations et les arrestations liées aux dossiers judiciaires de l'opposant **Ousmane Sonko**.

Cette situation a conduit CIVICUS à classer le Sénégal dans la catégorie « **réprimé** » et à le maintenir dans sa **liste de surveillance**.

Position de la société civile membre du GMP de l'ITIE Sénégal

En tant que société civile **active dans le secteur de la gouvernance des ressources naturelles** au sein du **Groupe Multipartite (GMP) de l'ITIE Sénégal**, nous tenons à apporter les clarifications suivantes :

- ✓ **Nous ne figurons pas parmi les organisations directement citées ou visées** par les violations rapportées par CIVICUS.
- ✓ **Aucune arrestation, intimidation ou restriction spécifique** n'a été constatée à l'encontre des membres de la société civile engagés dans le processus ITIE dans le cadre de leurs **activités liées à la transparence et la redevabilité dans le secteur extractif** (mines, pétrole, gaz).
- ✓ Toutefois, **la situation générale d'instabilité contextualisée**, marquée par des manifestations fréquentes, des tensions sécuritaires dans les grandes villes et des

incertitudes politiques, a affecté indirectement notre capacité à organiser certaines activités.

- ✓ Certains membres de la société civile, à titre individuel et en tant que citoyen, ont pu être engagés dans les mobilisations ou les débats démocratiques, mais **pas au nom de la société civile engagée dans le processus ITIE**, ni dans le cadre de la mise en œuvre du processus ITIE.

Précisions sur l'implication sectorielle

La société civile engagée dans le processus ITIE Sénégal est structurée autour d'un mandat précis :

- **Veiller à la transparence, la gestion équitable et inclusive des revenus extractifs,**
- **Promouvoir l'accès à l'information, la redevabilité des acteurs publics et privés,**
- **Sensibiliser les communautés affectées** par les projets miniers, pétroliers et gaziers.
- **Participer activement aux réunions du GMP**
- **Le dialogue constructif avec les parties prenantes (État, entreprises, communautés).**

Même si notre champ d'intervention est **sectoriel** et que nous ne sommes **pas directement visés** par les restrictions documentées dans le rapport CIVICUS, nous restons **attentifs à l'évolution de l'espace civique**, qui est une **condition indispensable** à la réalisation de notre mission. Toute restriction de la liberté d'expression, d'association ou d'information a **des répercussions directes sur la transparence, la redevabilité et la gouvernance dans le secteur extractif.**

Recommandations

➤ À l'attention du CIVICUS Monitor :

- Préciser dans les publications futures que les membres de la société civile représentés au Groupe multipartite, ou partie prenante à la mise en œuvre de l'ITIE, n'ont pas été concernés directement par les répressions documentées, tout en reconnaissant l'impact indirect du contexte national sur les dynamiques sectorielles.
- Mieux articuler les liens entre espace civique général et espaces multipartites sectoriels, afin d'éviter les amalgames.
- Renforcer la collaboration avec les organisations sectorielles (organisations évoluant dans la gouvernance des ressources naturelles au Sénégal) pour **mieux distinguer les sphères d'engagement** de la société civile.

➤ Au gouvernement du Sénégal :

- Garantir un **climat apaisé et sécurisé** pour toutes les activités citoyennes, y compris celles liées à la gouvernance des ressources.
- Veiller à la **protection des libertés fondamentales**, y compris en période de tension politique.

- **Éviter toute interruption d'internet** ou suspension de médias pouvant nuire à la transparence et à l'accès à l'information.
- **À la société civile nationale :**
- Maintenir une **vigilance collective et une solidarité intersectorielle** entre acteurs des droits humains, de la gouvernance, de l'environnement et de la justice sociale pour face à la réduction de l'espace civique.
 - Veiller à **distinguer les engagements militants personnels** et les mandats institutionnels afin de **protéger les cadres multipartites** comme l'ITIE.
- **Au Secrétariat international de l'ITIE :**
- Prendre acte du fait que le processus ITIE au Sénégal n'a pas été **entravé directement**, malgré le contexte pré-électoral difficile.
 - **Encourager une veille constante sur la sécurité et la participation effective** de la société civile engagée dans le processus ITIE, dans tous les pays de mise en œuvre.
 - Soutenir des **mécanismes de protection des acteurs du GMP de l'ITIE**, si le contexte venait à se détériorer davantage.
 - Tenir compte du **caractère sectoriel et non-politique** du cadre ITIE dans ses analyses.
 - Encourager le maintien de **conditions sûres pour la participation de la société civile**, tout en **évacuant toute confusion entre engagement citoyen personnel et action au nom de la société civile partie prenante du processus ITIE**.

Conclusion

À ce jour, notre mandat sectoriel, centré sur la gouvernance des ressources naturelles, a pu être exercé librement, bien que certains obstacles logistiques aient été rencontrés en raison de l'environnement sécuritaire instable, nécessitant le report de certaines activités planifiées.

Nous réaffirmons notre attachement aux principes de **l'État de droit**, à la **paix civile**, ainsi qu'à un **environnement favorable à la participation citoyenne**, conditions indispensables à une gouvernance inclusive, responsable et transparente du secteur extractif.

Le rapport du CIVICUS Monitor met en lumière des réalités préoccupantes quant à la situation démocratique au Sénégal. Toutefois, il importe de distinguer clairement les différentes composantes de la société civile et de contextualiser les informations.

Aucun membre de la société civile impliqué dans le processus ITIE n'a été victime de répression ou de restriction en lien avec ses activités liées à la gouvernance du secteur extractif.

Cela dit, le respect et la protection des libertés fondamentales demeurent essentiels pour garantir l'efficacité, la légitimité et la continuité de notre engagement dans la gouvernance des ressources naturelles.